

FICHES ACTIONS

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET ATTRACTIVITÉ D'UN TERRITOIRE RURAL THIÉRARCHE



SOMMAIRE

1- RETOUR SUR LA DEMARCHE	7
1- a La commande	
1- b Les étapes	
1- c Retour sur le diagnostic	
1-d Enjeux identifiés en atelier	
1-e Stratégie proposée par l'atelier	
2- LES FICHES ACTION	17
2-a Urbanisme durable	
2-b Economie verte, économie circulaire, double performance économique et écologique	
2-c Economie de proximité	
2-d Renforcer et développer l'éco-tourisme « sport, santé, nature, culture »	

1 – Retour sur la démarche



1-a La commande

La DDTM s'intéresse fortement depuis sa constitution en 2010 aux problématiques de développement rural.

Elle a souhaité approfondir sa connaissance des territoires ruraux afin de pouvoir agir de manière adaptée tant dans le cadre de ses missions de conseil aux collectivités (lors de l'élaboration du projet de territoire et en appui à l'émergence de projets locaux de développement local) que lors de l'association aux procédures de planification. Elle souhaite notamment investir, à partir du cas territorial concret de la Thiérache avessoise, les dimensions «économie territoriale» et «prospective».

En tant que garante de l'équité territoriale, la DDTM souhaite parvenir à mieux mobiliser les acteurs locaux et à leur donner une possibilité d'échanges de fond sur les perspectives de développement de la Thiérache, en lien avec les territoires environnants (Sambre, Belgique voisine, Aisne).

La démarche engagée a donc essentiellement un objectif d'accompagnement du territoire dans le cadre des missions de conseil de la DDTM.

Il s'agit ainsi :

>> De mobiliser les acteurs du territoire pour contribuer à leur révéler leurs ressources territoriales

>> De faciliter ainsi le dialogue entre « l'urbain » et le « rural », notamment en termes de complémentarité dans le cadre d'un projet de territoire à co-construire ultérieurement à

une échelle élargie (par exemple Pays ou SCOT Sambre-Avesnois).

>> De déboucher, de manière concrète, sur un ensemble de projets de nature à fédérer l'ensemble des participants à la démarche (cette approche pragmatique „bottom up“ par les projets permettant in fine de réinterpeller ultérieurement la planification stratégique et de nourrir un futur projet de territoire partagé).

Les ateliers DDTM en Thiérache Avesnois

DIAGNOSTIC & ÉVALUATION EX-ANTE



DES AXES D'AMENAGEMENT SUPPORT D'INTENSIFICATION DES USAGES



SYNTHESE

AXE PROJET 1 - LA THIÉRACHE AVESNOISE, NOUVELLE DESTINATION TOURISTIQUE

1-b Les étapes

Phase 1 :

Une phase d'appropriation des enjeux territoriaux c'est à dire une phase de diagnostic et d'évaluation ex-ante ciblée reposant sur la capitalisation des travaux existants sur ce territoire, et une préparation minutieuse de la phase 2, en lien étroit avec la DDTM et les acteurs du territoire

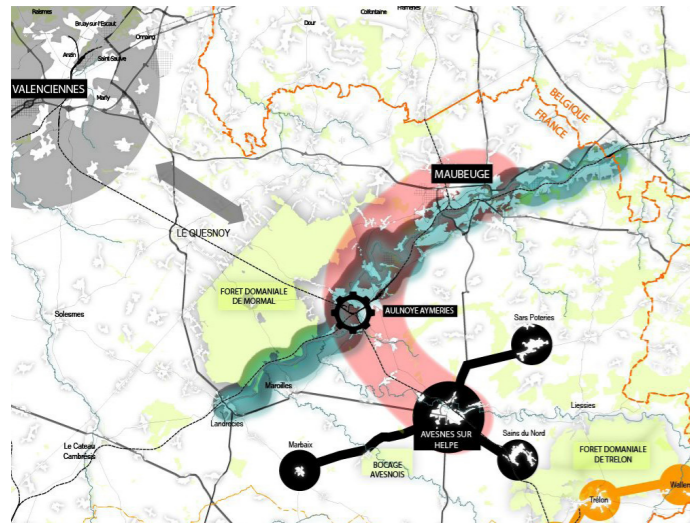
Phase 2 :

Une phase de mise en dialogue des acteurs du territoire en vue de la définition d'axes de développement partagés par les acteurs locaux et de projets concrets à porter à l'échelle de l'ensemble du territoire (rencontres d'acteurs et animation d'ateliers dont le nombre, la durée et le contenu précis feront l'objet de précisions dans la réponse du prestataire)

Phase 3 :

Une phase de synthèse et de propositions structurées sur les projets concrets à privilégier afin de faciliter la coopération entre les acteurs territoriaux

DES COOPERATIONS A GEOMETRIE VARIABLE



DES SECTEURS CLES ET FEDERATEURS POUR UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE : L'EXEMPLE DU POLE GARE D'AULNOYE AYMERIES



DES RESSOURCES NATURELLES QUALIFIANT UN CADRE DE VIE SINGULIER AUX PORTES DE LA METROPOLE



1-d

Enjeux identifiés en atelier

LES ENJEUX IDENTIFIÉS PAR LES ACTEURS PRÉSENTS EN ATELIERS :

- >> Renforcer les coopérations
- >> Améliorer l'accessibilité et favoriser les mobilités durables
- >> Adapter l'offre de logement aux itinéraires résidentiels
- >> Adapter l'offre de service médico-sociale
- >> Dynamiser le tissu économique
- >> Développer un écotourisme
- >> Mettre en valeur les patrimoines
- >> Lutter contre le risque de précarité énergétique
- >> Etre visible (stratégie de marketing territoriale).

DES CADRES POUR AGIR :

- >> Un Schéma de cohérence territoriale SCOT en cours
- >> Un Parc naturel régional PNR
- >> Un projet de pôle métropolitain
- >> 2 plans climats territoriaux
- >> Un plan local de développement économique - PLDE
- >> Un contrat d'aménagement et de développement durable
- >> Des fonds européens : FEDER dont INTERREG, FSE, FEADER dont 1 LEADER

L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE, DES CIBLES D'ACTIONS COLLECTIVES ET DE COOPÉRATION

L'attractivité territoriale est sa capacité à attirer l'implantation de facteurs de production (capital, main-d'œuvre...), mais également d'habitants ou de touristes.

En effet, les entreprises, les habitants et plus généralement « les usagers » s'implantent en recherchant un avantage comparatif, souvent caractérisé par leur appréhension d'un espace de qualité (réel, ou supposé).

>> Les mobilités : le niveau du réseau et son interconnexion : routes, canaux, voies ferrées, mobilités douces

>> L'emploi : l'offre d'emploi d'une part, la présence d'une main-d'œuvre qualifiée ou au contraire peu qualifiée mais « bon marché »

>> R&D, formation, insertion : la densité d'établissement d'enseignement, de R&D et de capacité de diffusion

>> Ressources : la proximité de ressources naturelles et énergétiques accessibles, incluant la qualité du cadre de vie

>> Finances : Une fiscalité favorable, de l'ingénierie territoriale et financière

>> Services : la qualité et l'accessibilité aux services sociaux, médicaux, culturels

1-e Stratégie proposée par l'atelier

AXE PROJET 1 - LE THIÉRACHE AVESNOIS, NOUVELLE DESTINATION TOURISTIQUE

1- MISER SUR L'ÉCO TOURISME ET LES PRODUITS DU TERROIR

Parc naturel régional de l'Avesnois

Production laitière et fromagerie dans la région de Marolles et Fayt

Brasseries et bière de Chimay

2 - SPORT, SANTÉ, NATURE : DE NOUVEAUX ITINÉAIRES DE DÉCOUVERTE

Le grand huit, patrimoine naturel ou circuit cyclable à intégrer dans une stratégie cyclotouristique pour l'Avesnois

Le grand huit, un nouveau réseau de découverte cyclable de la région transfrontalière. Le territoire doit passer sur le développement du tourisme itinérant : cyclotourisme, tourisme fluvial, en forte croissance.

Le Val de Sambre, un potentiel touristique sous-exploité

Le grand huit, un nouveau réseau de découverte cyclable de la région transfrontalière. Le territoire doit passer sur le développement du tourisme itinérant : cyclotourisme, tourisme fluvial, en forte croissance.

Le grand huit, un nouveau réseau de découverte cyclable de la région transfrontalière. Le territoire doit passer sur le développement du tourisme itinérant : cyclotourisme, tourisme fluvial, en forte croissance.

AXE PROJET 2 - UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR DEMAIN

1- PARVENIR A UNE MEILLEURE ARTICULATION DES POLITIQUES URBANISME ET TRANSPORT

Des projets de renouvellement en cœur de bourg à favoriser. Une économie de foncier possible par des projets de logement plus denses.

Des circulations en TER facilitées depuis la métropole illoise et entre les pôles avesnois.

Aulnoye Aymeries a valorisé l'intermodalité et la mobilité en cœur de bourg avec son projet commercial à proximité de la gare.

Intégration des projets d'hôtels d'entreprise (tourisme vers le numérique), de pôles tertiaires et de villages d'artisans dans une stratégie « territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

2 - VALORISER LES RESSOURCES ET PRODUCTIONS LOCALES EN CIRCUITS COURTS

Valorisation des circuits courts et promotion des produits locaux à l'échelon régional et intégration du processus de production laitière dans la logique territoire à énergie positive

3 - INVENTER UN NOUVEAU PAYSAGE ENERGETIQUE EN THIÉRACHE AVESNOIS

Soutien aux filières éco-matériaux et éco-industries : filière bois et filière pierre bleue, notamment autour du projet de pôle d'excellence rurale

mise en réseau à programmer des axes de cœur de ville en circuit court (AMAP vers la ferme, etc)

centre de formation métiers de l'agriculture et ferme expérimentale

carrière - extraction de pierre

Soutien aux projets de valorisation énergétique : méthanisation, énergies renouvelables, isolation du bâti, plan énergie-climat

CHANGER LA PERCEPTION DU TERRITOIRE :

« DU TERRITOIRE LA MARGE ... AU TERRITOIRE INTERCONNECTÉ, COOPÉRANT, Y COMPRIS SUR LE PLAN TRANSFRONTALIER »

Le territoire peut être perçu comme « un territoire à la marge », ou encore « éloigné », dans une représentation régionale souvent orientée sur les centres urbains ou économiques et leurs « périphéries ».

La nouvelle donne induite par les modifications de périmètres régionaux peut changer la manière de représenter le territoire (cf. futur SRADT et SRDE-I). Par ailleurs, la position du territoire n'est pas uniquement à représenter en distance de Lille Métropole mais tout autant au cœur du système urbain transfrontalier avec la Belgique.

Le territoire peut donc mieux mettre en valeur ses potentiels par des coopérations transfrontalières mais également par des coopérations urbains-ruraux, entre intercommunalités, ou encore entre Parc Naturel Régional PNR et projet de pôle métropolitain.

Ces coopérations entre territoires et échelles ne doivent pas être perçues comme exclusives mais plutôt être acceptées comme devant être à géométrie variable selon les sujets à traiter

IMPULSER DE NOUVELLE FORME DE DÉVELOPPEMENT :

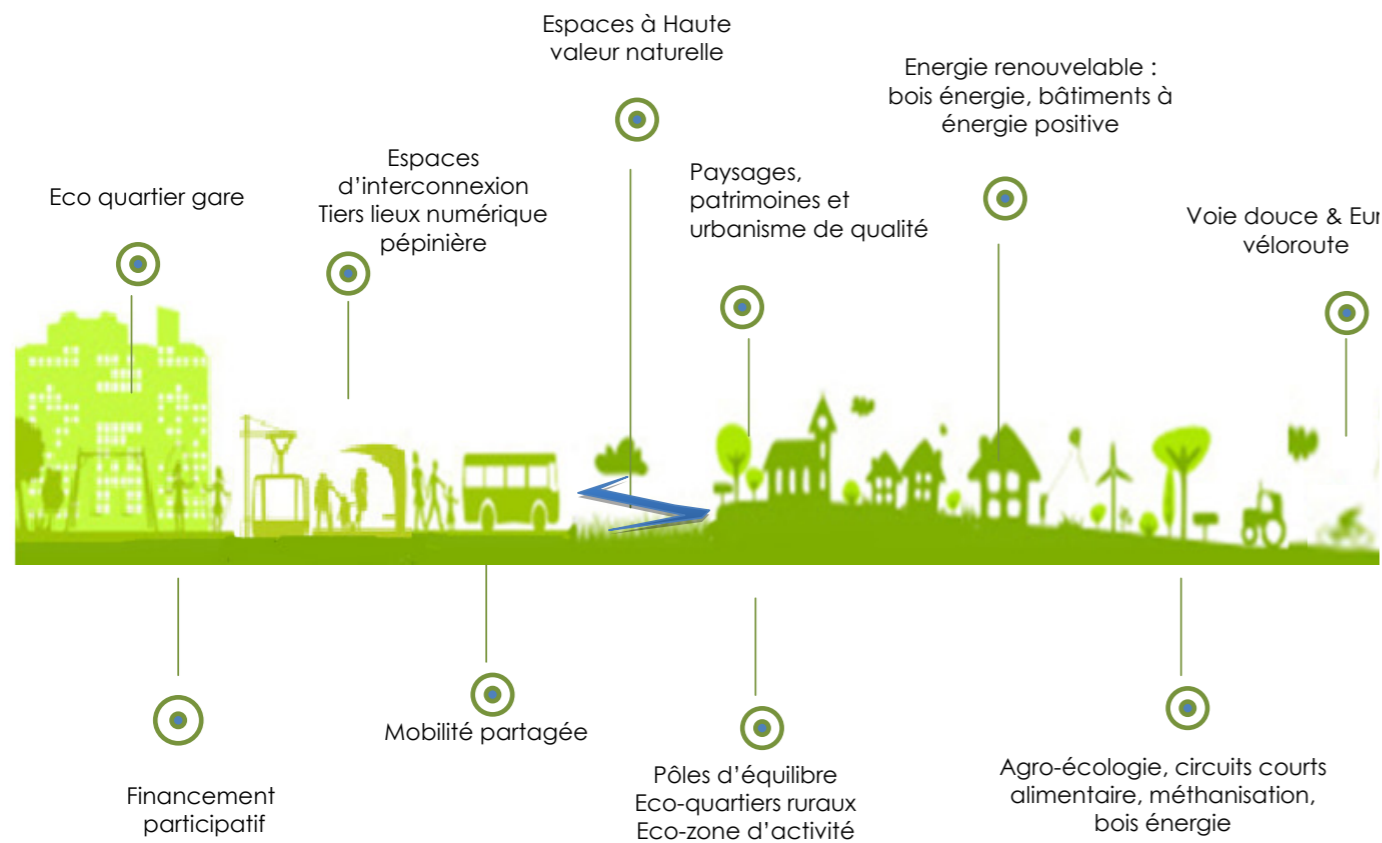
« DU RISQUE DE PRÉCARITÉ ET DU RURAL ISOLÉ ... AU TERRITOIRE AUX ÉNERGIES POSITIVES »

Le développement économique et les conséquences sur la cohésion sociale sont parmi les difficultés exprimées par les acteurs du territoire.

Des ressources territoriales sont pourtant présentes : agriculture, patrimoines naturels et culturels, potentiels touristiques, énergie renouvelable, ... Elles peuvent être les fondements de nouvelles formes de développement économique, de savoir-faire, des vecteurs de création de richesse, des sources d'attractivité territoriale.

S'inscrire dans une démarche globale et coordonnée de « territoires aux énergies positives » est ici favorable à de nouvelles perspectives d'attractivité territoriale. Ces ressources sont en effet pertinentes pour positionner le territoire dans une offre différenciée de son environnement urbain de proximité (stratégie économique dite d'avantage comparatif), tout en restant en lien avec cet environnement urbain.

1-e Stratégie proposée par l'atelier



VERS UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE

Un territoire « aux énergies positives » est un territoire misant sur ses ressources territoriales à mettre en valeur, et qui définit un programme d'actions.

Il se fixe alors des objectifs notamment dans les domaines de l'urbanisme durable, de l'économie verte, de l'économie de proximité, ou encore du tourisme pour son développement durable. Il recherche ainsi de nouveaux moteurs de croissance.

Les actions doivent se renforcer les unes, les autres et viser notamment :

- >> L'urbanisme durable ;
- >> les transports durables ;
- >> l'urbanisme durable ;
- >> l'économie de proximité, les circuits courts, dont alimentaires ;
- >> la réduction de la consommation d'énergie et le développement des énergies renouvelables ;
- >> la réduction des déchets, et la valorisation des coproduits ;
- >> la préservation et la mise en valeur de la biodiversité ;
- >> la mise en valeur des ressources territoriales ;
- >> la participation citoyenne.

Le territoire vise ici une triple performance économique, énergétique, et écologique.

Cette triple performance doit être le moteur d'une nouvelle croissance. Elle peut reposer sur des potentiels économiques, sociaux, environnementaux, institutionnels présents mais à ce jour insuffisamment coordonnés.

C'est principalement leur coordination qui sera vecteur de développement territorial. L'effet levier repose donc ici sur la coopération territoriale.

La logique d'action proposée par ces ateliers en Thiérache repose alors fondamentalement sur :

>> la capacité d'interconnexion : le lien villes-campagnes, dans des rapports « gagnant-gagnant » de réciprocité (ex : production-consommation, services-infrastructures, NTIC usages, cadre de vie - nature, R&D-industrie,..)

>> la capacité de création de richesse, de cohésion territoriale et sociale : les synergies entre économie et écologie, vecteur de nouvelles formes d'activités ou de recomposition économique ; la qualité de l'urbanisme pour l'attractivité territoriale ; la participation citoyenne.

>> la capacité d'ouverture internationale : la culture, l'art, le design et le rayonnement international ; les relations transfrontalières

>> la capacité de résilience : la mise en valeur économique de ressources, alors favorable à leurs protections, la double performance écologique et économique

2 – Les fiches action



Descriptif des fiches

Quatre propositions d'aménagement ont été définies comme prioritaires et font l'objet dans les pages qui suivent d'une fiche action qui vise à préciser les objectifs, les actions, les effets, les acteurs et les contraintes techniques, réglementaires, financières pour mener à bien ces projets. Une proposition concernant les indicateurs de suivi de réalisation de l'action vient clore la fiche.

2-a FICHE ACTION
Urbanisme durable

2-b FICHE ACTION
Economie verte, économie circulaire, double performance économique et écologique

2-c FICHE ACTION
Economie de proximité

2-d FICHE ACTION
Renforcer et développer l'éco-tourisme « sport, santé, nature, culture »

Fiche 1

Urbanisme durable

RÉFÉRENCES JURIDIQUES ET OPPORTUNITÉS FINANCIÈRES

DOMO FEDER Nord Pas de Calais :

- >> Priorité 1b « Recherche, développement, innovation »
- >> Priorité 4e « Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une

- mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer ».
- >> Priorité 6c « Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel »
- >> Priorité 6e « Agir en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes »

OBJETIFS STRATÉGIQUES

- >> Améliorer la qualité de vie, le niveau de service, la praticité des usages
- >> Réduire les charges de mobilité des ménages et augmenter l'usage de transports durables
- >> Favoriser la mixité urbaine et sociale

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- >> Concevoir et mettre en œuvre des projets d'aménagement et d'urbanisme, l'exemplarité des démarches en milieu rural, au sein des pôles d'équilibre et des agglomérations,
- >> Favoriser de nouveaux modes d'habiter, de nouvelles pratiques de déplacements.

DESCRIPTIFS DES ACTIONS POTENTIELLES

LES TRANSPORTS DURABLES

- >> Valorisation de la présence locale du centre d'essai ferroviaire et transfert-diffusion au sein des lignes ferroviaires stratégiques
- >> Renouvellement des flottes publiques par des véhicules propre notamment hybride ou électrique
- >> Déploiement de points de charges pour véhicules électriques
- >> Déploiement de véhicules utilitaires électriques pour les artisans
- >> Aires de covoiturages, et développement des usages des TIC

L'URBANISME DURABLE

- >> Opérations d'aménagement des quartiers gare, de densité et de mixité urbaine
- >> Travaux d'aménagement et de requalification des centres bourgs

GOVERNANCE / PILOTAGE

Ce type de démarche devra se mettre en œuvre dans le cadre du futur SRADT, du Schéma Régional des Transports et des Mobilités, du Schéma de cohérence territoriale SCOT, et des documents compatibles.

Le groupe de pilotage est composé de l'instance maître d'ouvrage du SCOT, les AOT, les intercommunalités.

PARTENARIAT

Des partenariats seront à tisser :

- >> Avec le centre d'essai ferroviaire et pôle de compétitivité I-TRANS, Railenium ;

- >> Avec Maubeuge construction automobile
- >> Avec les services et agences de l'Etat (dont ANAH)

OUTILS A METTRE EN PLACE OU MOBILISER

Les outils à mobiliser ou à mettre en place sont notamment :

- >> Schéma Régional des Transports et des Mobilités,
- >> le Schéma de cohérence territoriale et les autres documents locaux compatibles (PDU, PLU, PLU-I)
- >> Plans climats territoriaux

- >> Etablissement public foncier local EPFL
- >> Droit de préemption urbain
- >> Opérations programmées d'amélioration de l'habitat
- >> Bonus achat de véhicule électrique aux collectivités,
- >> Aides thématiques FEADER (cf mesure 7)
- >> Aides FEDER

EFFET ATTENDUS

- >> Nouvelles formes d'habitats et de déplacement, de mixité urbaine
- >> Requalification urbaine autour des quartiers gares :
 - i) Densité,
 - ii) Infrastructures, services,
 - iii) Mixités
- >> Pôles d'équilibre au sein du territoire
- >> Baisse des charges de déplacements pour les ménages :

- i) Baisse des déplacements individuels et augmentation de la part des déplacements mutualisés,
- ii) Amélioration de l'intermodalité
- >> Accroissement des parcs de véhicules propres, des plans de déplacement des entreprises

INDICATEURS DE SUIVI DE REALISATION

- >> Evolution de l'utilisation des modes de transport : vers le collectif ou la mutualisation (en part dans le total des déplacements)

- >> Evolution du tissu urbain autour des quartiers gares (densité, mixité)

- >> Evolution des coûts de déplacement (enquêtes ménages mobilités domicile-travail)

Fiche 2

Economie verte, économie circulaire,
double performance économique et écologique

RÉFÉRENCES JURIDIQUES ET OPPORTUNITÉS FINANCIÈRES



DOMO FEDER Nord Pas de Calais :

>> Priorité 1b « Recherche, développement, innovation »

>> Priorité 4a « Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables »

>> Priorité 4b « Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises »

>> Priorité 4c « Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement »

>> Priorité 4e « Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer »

Priorité 5a – « Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes »

>> développer le patrimoine naturel et culturel »

Priorité 6d – « Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes »

>> Priorité 6e « Agir en vue d'améliorer l'environnement urbain, de revitaliser les villes »

PDR FEADER 2014-2020 – Région Nord-Pas-de-Calais

>> Sous-mesure 1.2- Actions de diffusion d'information, de démonstration

>> Mesure 4, opération 4.1.2 – Réduction des impacts environnementaux des activités agricoles

>> Sous-mesure 8.3 : mise en place des systèmes agroforestiers

>> Sous-mesure 8.7 : investissement dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestier

>> Mesure 11 - Agriculture biologique

>> Sous-mesure 16.2 - Coopération par projets entre acteurs

>> Mesure 19 - LEADER

OBJETIFS STRATÉGIQUES



>> Augmenter la mise en place de solutions énergétiques durables et la valorisation des ressources du territoire

>> Augmenter leur résilience en cas de crise

>> Maintenir et développer les emplois locaux

>> Augmenter la robustesse des territoires et de leurs écosystèmes

OBJECTIFS OPERATIONNELS



>> Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

>> Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures urbaines et rurales

>> Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises (gains de charges de fonctionnement)

DESCRIPTIFS DES ACTIONS POTENTIELLES



LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS :

>> Rénovation énergétique et construction de bâtiments publics à énergie positive, partage intelligent d'énergie (ex : bâti et mobilités)

>> Favoriser l'usage des bois locaux dans la construction neuve et/ou la rénovation – extension, ou surélévation (ex : peupleraie ou autres essences feuillues et innovation bois modifié thermiquement BMT pour le bardage extérieur et intérieur, la rénovation-extension)

- Formation des acteurs du secteur du BTP à l'usage des matériaux locaux

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

>> Structuration d'un réseau de chaufferies dédiées bois énergie plaquettes en lien avec la diversification agricole

>> Développement des réseaux de chaleur renouvelable en milieu urbain en lien avec la valorisation des coproduits (ex : déchet industriel banal DIB)

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, ET LA VALORISATION DES COPRODUITS

>> Lancement d'une étude sur les potentialités de l'économie circulaire

>> Démarche pilote de méthaniseurs agricoles (ex : méthaniseur sur exploitation agricole et usage de l'énergie vers le séchage de plaquettes forestière et/ou de luzernes pour la filière lait bio) et industriels (ex : méthanisateur en lien avec IAA lait et réseau de chaleur)

>> Initiative de cogénération sur les scieries et/ou entreprises de transformation de bois (intérêt : gains de charges de fonctionnement)

RESTAURER LES « ÉCO PAYSAGES » EN UTILISANT LES CONNAISSANCES ET LES TECHNIQUES ISSUES DU GÉNIE ÉCOLOGIQUE ET AGRONOMIQUE

>> Dynamiser la valorisation de l'AOP Maroilles, la culture l'herbe et la valorisation des haies (diversification énergétique)

PROMOUVOIR DE NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE :

>> Mettre en place un réseau d'espace test d'agro-écologie, d'agroforesterie en lien avec les centres de formation agricole.

GOUVERNANCE / PILOTAGE



Ce type de démarche devra se mettre en œuvre dans le cadre du futur SRADT, du Schéma Régional des Transports et des Mobilités, du Schéma de cohérente territoriale SCOT, et des documents compatibles.

Le groupe de pilotage est composé de l'instance maître d'ouvrage du SCOT, les AOT, les intercommunalités.

PARTENARIAT



Des partenariats seront à tisser entre intercommunalités et avec :

- >> La caisse des dépôts
- >> L'ADEME
- >> Eco- emballage
- >> L'ANAH
- >> Les services de l'Etat

- >> La Région
- >> Le Département
- >> Les industries agroalimentaires et industries du bois
- >> L'ONF
- >> La chambre d'agriculture
- >> Les centres techniques et de formation
- >> ...

OUTILS A METTRE EN PLACE OU MOBILISER



Plan climat énergie territorial

- >> Fonds de transition énergétique (Etat)

> Charte forestière de territoire et plan d'approvisionnement territorial

- >> ADEME et Fonds chaleurs

>> Prêt transition énergétique et éco prêts à taux zéro de la caisse des dépôts

- >> Aides FEDER 2014-2020

- >> Aides FEADER 2014-2020

EFFET ATTENDUS



Accroître la production d'énergies renouvelables

- >> Aider à accroître les investissements des entreprises en R&D et en innovation en réponse aux défis de la transition énergétique pour développer des produits innovants.

>> Réduction de la consommation d'énergie des parcs tertiaire public et résidentiel

>> Démonstration de la possibilité d'un changement de modèle urbain et rural à efficacité énergétique

INDICATEURS DE SUIVI DE REALISATION



>> Nombre et types de projets énergétiques sur les domaines de la production, du stockage, du partage intelligent

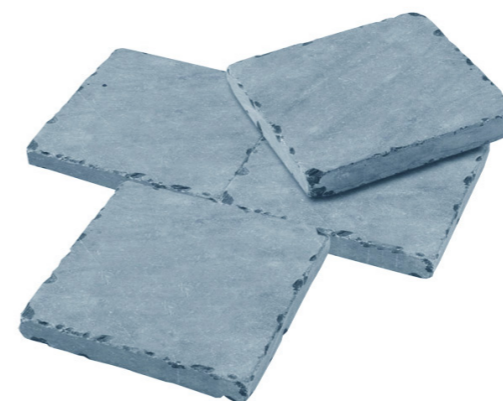
- >> Méthaniseur : en lien avec la diversification des exploitations agricoles et le séchage de plaquette bois, en lien avec les Industries agroalimentaire IAA laitière

>> Evolution de la production d'énergie renouvelable et type

- >> Marchés de la rénovation, de l'extension en bois local,

>> Nombre et type de démarches pilotes. Ex :

- >> Bâtiment à énergie positive, stockage et partage intelligent



Fiche 3

Economie de proximité

RÉFÉRENCES JURIDIQUES ET OPPORTUNITÉS FINANCIÈRES

DOMO FEDER 2014-2020 – RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS

Priorité 2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies

de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Priorité 3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Priorité 3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

PDR FEADER 2014-2020 – RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS

Sous-mesure 1.2- Actions de diffusion d'information, de démonstration

Mesure 4, opération 4.2.1 - Transformation et commercialisation de produits

Mesure 4, opération 4.2.2 - Soutien aux projets de développement agro-alimentaires

Sous-mesure 6.2 - Développement d'activités non agricoles dans les zones rurales

Mesure 11 - Agriculture biologique

Sous-mesure 16.2 - Coopération par projets entre acteurs

Sous-mesure 16.3 - Soutien aux projets de coopérations et de transferts de technologie au sein des filières agricoles et alimentaires

Mesure 19 - LEADER

INTERREG IV

Priorité 4 « Promouvoir la cohésion et l'identité communes des territoires transfrontaliers »

>> Programme 7 « Renforcer et pérenniser la mise en réseau et l'offre de services transfrontaliers à la population en matière sanitaire »

OBJETIFS STRATÉGIQUES

>> Création de la valeur ajoutée en local

>> Maintenir et développer les emplois locaux

OBJECTIFS OPERATIONNELS

>> Mieux en prendre en compte les besoins des populations, et leurs évolutions

>> Détecter les potentiels d'activités en lien avec les ressources et potentialités du territoire

>> Diversifier l'économie locale et créer des emplois

>> Augmenter la consommation locale

DESCRIPTIFS DES ACTIONS POTENTIELLES

>> RENFORCER L'USAGE ET LES APPLICATIONS INDUITES PAR LES NTIC

- > Augmenter l'offre d'usages et de services numériques mutualisés au bénéfice de service de la santé (ex : mutualisation maison de santé, télémédecine,...),
- > de l'administration de proximité,
- > de l'activité économique (ex : tiers lieux numérique, co-working)

>> STIMULER LA CRÉATION D'ENTREPRISES EN LIEN AVEC LES POTENTIELS DU TERRITOIRE :

- > Accueillir, renforcer l'esprit d'initiative, soutenir la création et la transmission d'entreprises (ex : pépinière, couveuse et proximité d'éco-quartier gare) dans les domaines d'activités suivants :
 - > Services à la personne (santé, social)
 - > Activités numériques (ex : Design, art, communication ; imagerie 3D et applications induites dans les pièces médicales et/ou industrielles)
 - > Transformation agroalimentaire, métiers de bouches, tourisme
 - > Rénovation patrimoniale
 - > Accompagnement des entreprises en développement pour favoriser leur structuration notamment en matière financière, commerciale et managériale (ex : ingénierie ou chèque conseil)

>> LUTTER CONTRE L'ÉVASION COMMERCIALE

- > Mettre en place des opérations collectives entre commerces et artisans (modernisation, promotion-commercialisation, vitrines)
- > Contrôler l'évasion commerciale en périphérie urbaine par une politique d'urbanisme commercial

>> METTRE EN PLACE UN PLAN ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

- > Favoriser la valorisation des productions agricoles locales en circuits courts et notamment élargir le spectre des services de distribution locale pour mieux couvrir les marchés potentiels : vente directe à la ferme, marché, points de vente collectifs, « Drive fermier », E-commerces, Restauration collective

>> VALORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET SOLIDAIRE

- > Favoriser y compris par les TIC le financement participatif de projets locaux notamment alimentaires et circuits courts
- > Activer les appuis des fonds de garantie facilitant l'accès bancaire (ex : opérateurs SIAGI, FranceActive)

GOUVERNANCE / PILOTAGE

Ce type de démarche devra se mettre en œuvre dans le cadre du futur PLDE, et de démarches de coopération inter-intercommunales.

Le groupe de pilotage est composé de l'instance maître d'ouvrage du SCOT, le PNR, et les intercommunalités ; sous pilotage du PNR et cohérence avec LEADER.

PARTENARIAT



- Des partenariats seront à tisser entre intercommunalités et avec :
- > La caisse des dépôts
 - > L'ADEME
 - > Les services de l'Etat
 - > La Région
 - > Le Département
 - > Les chambres consulaires
 - > Les plateformes d'initiatives
 - > Les opérateurs bancaires et/ou du financement solidaire
 - > ...

OUTILS A METTRE EN PLACE OU MOBILISER



- > Schémas régionaux dédiés au numérique (SDAN et SDUS en production),
- > Plans d'action de la troisième révolution industrielle, de la SRI-SI,
- > SRDE et Plan local de développement économique PLDE
- > Fonds FNADT,
- > Droit de préemption urbain DPU
- > Appel à projet FISAC
- > DOMO FEDER
- > PDR FEADER dont LEADER

EFFET ATTENDUS



- > L'amélioration de l'accès, de l'utilisation et de la qualité des services
- > La valorisation des potentiels locaux dans l'économie locale
- > La création et/ou l'exercice d'activité économique en zone rurale, la transmission-reprise

INDICATEURS DE SUIVI DE REALISATION



- > Nombre et type de projets économiques portés, domaines d'activités en lien avec les potentialités identifiées (services à la population, santé, services à l'industrie, agroalimentaire, tourisme)
- > Evolution du CA (par enquête bénéficiaire)
- > Evolution du tissu commercial et économique



Fiche 4

Renforcer et développer l'éco-tourisme « sport, santé, nature, culture »

RÉFÉRENCES JURIDIQUES ET OPPORTUNITÉS FINANCIÈRES



DOMO FEDER 2014-2020 – RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS

Priorité 6c - **Conserver, protéger, favoriser et développer** le patrimoine naturel et culturel

PDR FEADER 2014-2020 – RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS

Sous mesure 6.2 – Développement d'activités non agricoles dans les zones rurales SOUS – **Opération 6.2.1** – Développement de la multifonctionnalité agricole ; activités innovantes d'accueil et de services

INTERREG IV

> **Priorité 3** : protéger et valoriser l'environnement par une gestion intégrée des ressources transfrontalières ; programme 4 « valoriser et développer de manière innovante et durable le patrimoine transfrontalier via le tourisme »

OBJETIFS STRATÉGIQUES



Qualifier l'offre marchande dans un environnement concurrentiel

>> Faciliter la visibilité et l'accessibilité aux offres

>> Séduire, promouvoir

OBJECTIFS OPERATIONNELS



>> Créer des produits et séjours éco-touristiques

>> Mettre en réseau les potentiels et les acteurs (mutualisation, office de pôle, transfrontalier)

>> Promouvoir et développer les transports durables (intermodalités, modes doux)

>> Mettre en place un réseau de « promoteurs » de la destination, impliquer la population

>> Attirer l'attention sur les potentialités offertes par de l'évènementiel et le marketing territorial

DESCRIPTIFS DES ACTIONS POTENTIELLES



>>> CAPTER LE POTENTIEL DE DÉPENSE, ET APPORTER UNE OFFRE TOURISTIQUE COORDONNÉE ET COMPLÉMENTAIRE

- > Valoriser l'éco-tourisme et l'hébergement insolite, et la montée en gamme
- > Renforcer le réseau de tourisme vert de pleine nature (ex : itinérance, mobilité douce, vélo-route)
- > Structurer une offre touristique sur le fil rouge de produits proposant
 - > « une rupture / quotidien urbain »,
 - > « un ressourcement (sport nature, culture),
 - > « des retrouvailles autour de l'alimentation de qualité ».

>>> DÉVELOPPER DES SAVOIR-FAIRE, LES MÉTIERS ET ÉCONOMIE TOURISTIQUE PAR LA VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES

- > Etablir une charte architecturale et paysagère favorisant la valorisation des identités territoriales,

en lien avec une stratégie de marketing territorial et touristique, reposant sur la coopération entre territoire, la complémentarité des potentiels et des identités locales

- > Former les entreprises du BTP à l'emploi de matériaux locaux (ex : bois, pierre) dans la rénovation (en lien avec la fiche économie verte et la fiche économie de proximité)
- > Favoriser la diversification agricole, l'accueil, la valorisation des produits locaux (en lien avec la fiche économie de proximité)

>>> PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

- > Mettre en valeur les évènementiels du territoire pour assurer sa visibilité internationale (ex : culture, Mons 2015, musée du verre, etc..)
- > Coordonner la stratégie de marketing territorial en relations transfrontalières

GOUVERNANCE / PILOTAGE



Ce type de démarche devra se mettre en œuvre dans le cadre du futur contrat de diversification touristique, et de démarches de coopération inter-intercommunales.

Le groupe de pilotage est composé de l'instance maître d'ouvrage PNR, et les intercommunalités et les acteurs du tourisme dont les offices.

PARTENARIAT



Des partenariats seront à tisser entre intercommunalités et avec :

- >> La Wallonie
- >> Les services de l'Etat
- >> La Région

- >> Le Département
- >> Les offices
- >> Les offres touristiques présentes sur le territoire (mise en réseau ou « panier » : « sport-nature-culture-alimentation »...

OUTILS A METTRE EN PLACE OU MOBILISER



Schéma touristique

>> Office de pôle

>> SRDE et Plan local de développement économique PLDE

>> DOMO FEDER

>> PDR FEADER dont LEADER

EFFET ATTENDUS



- La structuration de l'offre touristique et la mise en réseau des potentiels locaux
- >> La création et/ou l'exercice d'activités économiques en zone rurale (y compris la diversification),
 - >> Le développement des nuitées marchandes
 - >> La visibilité du territoire et de son offre

INDICATEURS DE SUIVI DE REALISATION



- >> Type de ressources territoriales mises en valeur (tourisme, agriculture, patrimoine naturel et culturel, ...)
- >> Evolution du nombre de nuitées et types (hôtel, camping, hébergement insolite,...)
- >> Types de projets touristiques coopératifs fondés sur le produits « sport, santé, nature, alimentation »

